



ESTHETICIEN-COSMETICIEN

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le titulaire du brevet de maîtrise d'esthéticien-cosméticien assure les activités de réalisation des prestations et de direction et d'organisation de l'entreprise artisanale, de l'institut ou du secteur esthétique d'un établissement (hôtelier, de coiffure, de loisirs, etc.)

OBJECTIFS

Être capable de :

- Créer, développer une entreprise artisanale d'esthétique-cosmétique et assurer la gestion financière et économique de cette entreprise
- Promouvoir l'entreprise au moyen d'actions commerciales et de communications
- Gérer les ressources humaines d'une entreprise artisanale d'esthétique-cosmétique
- Former et accompagner un ou des apprentis
- Communiquer en allemand ou en anglais sur son métier, son activité
- Conseiller et vendre une prestation, un produit de bien-être et/ou d'embellissement à un client
- Préparer et organiser une prestation esthétique-cosmétique
- Créer et réaliser une prestation d'esthétique-cosmétique innovante, pose de prothèses ongulaires avec création de décors, extension et permanente de cils

DUREE DE LA FORMATION – DELAI D'ACCES

Le délai moyen d'accès à la formation se situe entre 1 et 6 mois. La formation se déroule sur 2 années en alternance – aménagements possibles : se renseigner au Centre de Formation Marcel Rudloff.

TARIFS

Le coût de la formation est intégralement pris en charge par l'OPCO de l'entreprise dans le cadre du Contrat d'Apprentissage. <https://www.francecompetences.fr/base-documentaire/referentiels-et-bases-de-donnees/>

MODALITES DE LA FORMATION

- Contrat d'apprentissage
- L'effectif des classes est compris entre 6 et 24 apprentis (en groupes de 12 maximum pour les travaux pratiques)
- La durée moyenne par année de formation est de 13 alternances de 4 jours en présentiel.

MODALITES DE VALIDATION

Les épreuves de certification se présentent sous forme de Contrôle Continu et d'épreuves ponctuelles. Ces épreuves sont écrites, orales et pratiques.

Délivrance d'un titre de niveau 5.

BM
BREVET DE MAITRISE
Titre de niveau 5
RNCP N°40921

PUBLICS ET CONDITIONS D'ACCES

Être titulaire d'un BP Esthétique Cosmétique Parfumerie (dérogations possibles : se renseigner auprès du Centre de Formation Marcel Rudloff).

Public « contrat d'apprentissage »

L'employeur inscrit l'apprenti via la [fiche d'inscription](#)

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.



LIEU ET DATE

Lieu : La formation se déroule au Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff à Colmar.

Dates : Communiquées lors de l'inscription au CFA

CONTACTS

Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff
2 rue des Papeteries 68000 COLMAR

Rodolphe BIRLING

Responsable des relations jeunes-entreprises

Tel : 03 89 21 57 44

Mail : developpeur@cfa-colmar.com

Sophie EDEL

Secrétariat

Tel : 03 89 21 57 40

Mail : secretariat@cfa-colmar.com

Thomas ROY

Mise en place des parcours personnalisés

Tel : 03 89 21 57 41

Mail : administrateur@cfa-colmar.com

Myriam LANGROGNET

Responsable des troubles de l'apprentissage et du handicap

Tel : 03 89 21 57 48

Mail : m.langrognnet@cfa-colmar.com

Site internet : www.cfa-colmar.com

CLIQUEZ ICI



N° 40921



25/06/2025



PROGRAMME

MODULES PROFESSIONNELS

- Pratique Esthétique

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation effectuée en présentiel.
- Pédagogie par objectifs.
- Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, exposés, visites d'entreprises, simulations...
- Alternance Entreprise / Centre de Formation.

MODALITES D'EVALUATION

Evaluations formatives :

- exercices pratiques
- présentations orales
- expressions écrites

INTERVENANTS

- L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants diplômés et d'experts professionnels.
- Une responsable des troubles de l'apprentissage œuvre à temps plein au CFA pour accompagner les apprentis en difficulté.

MODULES GENERAUX

- Entrepreneuriat
- Commercialisation
- Gestion Economique et Financière
- Gestion Ressources Humaines
- Maître d'Apprentissage
- Langue Vivante (Allemand ou Anglais)

MOYENS ET OUTILS

- Deux salons d'esthétique aux normes dotés des équipements professionnels recommandés par la réglementation en vigueur.
- Salles informatiques, salle de soutien, tableaux interactifs, vidéoprojecteurs, accès à internet.
- Espace Numérique de Travail (Net YPAREO)

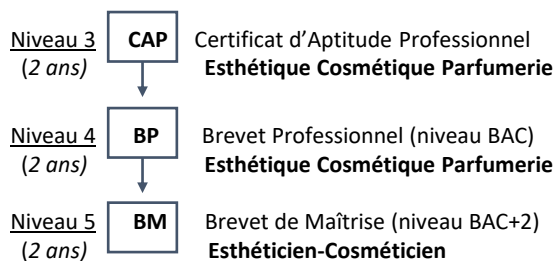
LES PLUS DE L'APPRENTISSAGE

- Contrat de travail rémunéré en fonction de l'âge, de l'année d'exécution du contrat et de la progression dans le cycle de formation.
- Aide au premier équipement (financement de l'OPCO).

Insertion professionnelle :

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr>

FILIERE ESTHETIQUE AU CFA MARCEL RUDLOFF



Pour la poursuite d'études en dehors de l'établissement, se référer à :
<https://www.onisep.fr>

